



Historique du Cercle Européen Pierre Werner

par Christian Mois ¹

1979

A l'occasion des élections européennes de 1979, Pierre Werner, ancien président du gouvernement luxembourgeois, et Charles-Ferdinand Nothomb, président de la Chambre belge, sont tous deux candidats au suffrage universel. Ils décident de tenir en commun deux meetings: l'un à Arlon, l'autre à Pétange.

Lors de cette réunion de Pétange est émise l'idée de créer un cercle de réflexion. Mais Pierre Werner devient à nouveau premier ministre le 16 juillet, charge qu'il conservera jusqu'au 20 juillet 1984, conjointement avec celles de ministre du trésor et des affaires culturelles. Le projet est ainsi temporairement reporté.

1987

Le samedi 31 janvier 1987, des délégués des partis sociaux-chrétiens belge (PSC) et luxembourgeois (CSV) se rencontrent à Aubange sur le thème du Pôle Européen de Développement (PED) en compagnie des bourgmestres des communes concernées et de représentants syndicaux.

Au cours de cette réunion, les participants décident de concrétiser une idée émise par Charles-Ferdinand Nothomb en 1979 et reprise dans le cadre des élections européennes de 1985: créer un club de réflexion transfrontalier «Pierre Werner». L'ancien chef de gouvernement luxembourgeois en avait alors accepté l'idée.



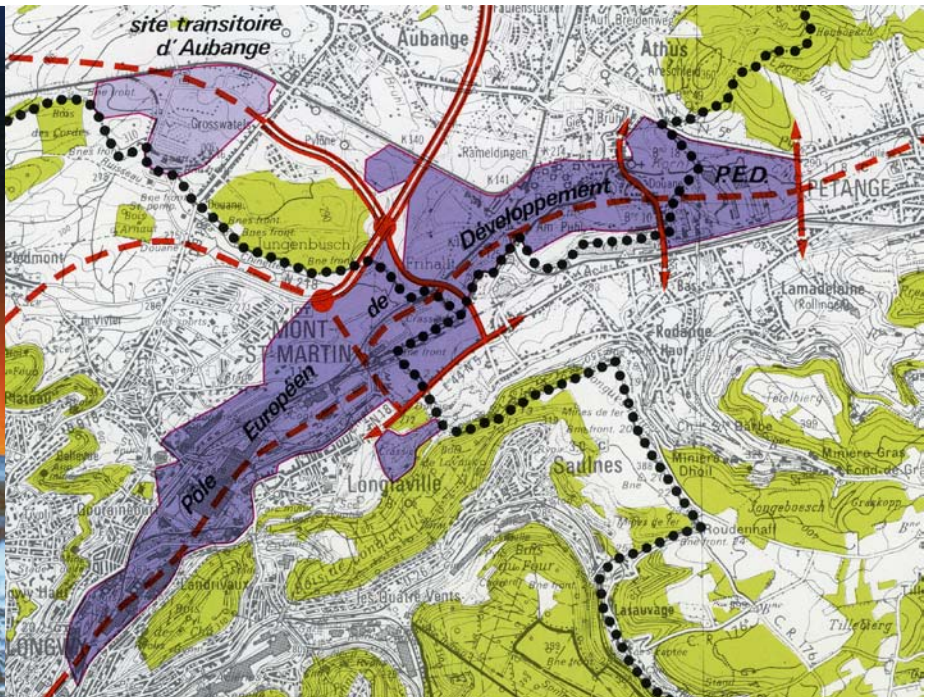
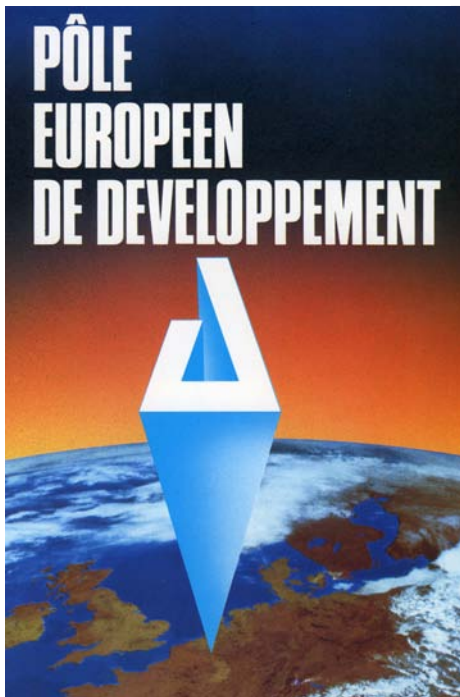
© Heinz Wieseler, dpa

22 février 1979 – Pierre Werner participe à Bruxelles au 2^e congrès du Parti Populaire Européen, pour préparer les premières élections directes au Parlement Européen

Le 7 février 1987, les statuts d'une association dénommée «Cercle européen Perspectives et Réalités frontalières» sont signés à Aubange. Pétange est choisi comme siège social. L'association s'appuie notamment sur la «Déclaration commune belgo-luxembourgeoise» du 9 mars 1981 qui reconduit l'Union économique belgo-luxembourgeoise pour 10 ans et renforce les collaborations en matière de formation professionnelle, emploi, enseignement, domaine médical, transports, aménagement du territoire et protection de l'environnement.



Réunis à Aubange, le 7 février 1987, les membres-fondateurs ont signé la Charte instituant le «Cercle Européen Perspectives et Réalités frontalières»: Charles-Ferdinand Nothomb, Léo Kauten, Pierre Werner, Jacques Santer, André Thill, Ernest Mühlen, Joseph Michel, René Putzeys, Léon Zeches, Robert Conrotte et Paul Jadot



Suite à la fermeture du site sidérurgique de la MMRA, l'espace transfrontalier Pôle Européen de Développement a été créé le 19 juillet 1985 grâce à des démarches de Jacques Santer, Jacques Chérèque et Jacques Planchard

Pierre Werner dira de l'association: «*Le Cercle est convaincu qu'une réflexion au sujet de nouvelles synergies dans le développement des deux territoires s'impose en vue des possibilités qu'ouvre l'unification progressive de l'Europe et dans les perspectives de restructuration économique de l'espace géographique plus large dans lequel les deux Luxembourg se trouvent situés*».²

La première réunion du conseil d'administration se tient le 9 mai suivant. Le président est Pierre Werner, le vice-président Charles-Ferdinand Nothomb, le secrétaire André Thill, le secrétaire-adjoint Paul Jadot, le trésorier Camille Lichtfus et le trésorier-adjoint René Putzeys. Les dix membres fondateurs comptent aussi Joseph Michel, ministre belge de l'Intérieur, Robert Conrotte, questeur du sénat et Léon Zeches, rédacteur en chef du Luxemburger Wort.

Il s'en suit une réunion le 8 sept 1987. Des groupes de travail sont constitués:

- 1) problèmes économiques et industriels;
- 2) problèmes écologiques;
- 3) problèmes sociaux.

Puis une réunion sur invitation (Assemblée générale) se tient à Pétange le 19 septembre 1987 au Home Saint-Hubert: c'est la première manifestation publique. Elle a pour thème: «*Progrès économique et qualité de vie par la coopération des deux Luxembourg*». Une intervention fort remarquée fut celle de René Steichen, ministre luxembourgeois de l'Agriculture.

Les résolutions furent consignées sur trois pages transmises au Premier ministre belge W. Martens et au Ministre d'État luxembourgeois Jacques Santer. Elles s'articulaient sur trois axes: la situation économique actuelle et l'avenir de la sidérurgie, le Pôle européen de développement et l'implantation de nou-

velles entreprises, le milieu physique et humain de la région frontalière.

Si les préoccupations du Cercle européen sont économiques et administratives, on pourra constater tout au long de son existence, et dès ce premier colloque, cette attention particulière aux problèmes humains, sociaux, à la culture, au milieu de vie.

C'est au Mémorial du Grand-duché que, le 10 octobre 1987, paraissent officiellement les statuts du Cercle.

1988

Les administrateurs se réunissent à Habay-la-Neuve le 30 avril 1988 pour préparer le programme de l'année.

Une réunion sur invitation se tiendra à Aubange le 18 juin sur le thème des problèmes sociaux des travailleurs frontaliers.

La manifestation publique qui suit l'assemblée générale aura lieu le 24 septembre à Arlon dans les locaux de l'Institut Notre-Dame (INDA) avec pour sujet de réflexion «*L'enseignement entre les deux Luxembourg*». À cet effet, quatre commissions sont proposées:

- 1) enseignement supérieur et recherche;
- 2) enseignement primaire et secondaire;
- 3) formation professionnelle;
- 4) jeunesse, sport et culture.

Il en résultera un épais rapport de 39 pages.

1989

À l'initiative de Charles-Ferdinand Nothomb, alors président de la Chambre des Représentants, un hommage au ministre d'État honoraire Pierre Werner est organisé à Bruxelles en février 1989. Plusieurs membres du Cercle y sont présents.



© Jean Guyaux

Hommage à Pierre Werner en février 1989; de gauche à droite: Mark Eyskens, Jacques Planchard, Elie Deworme, Charles-Ferdinand Nothomb, Pierre Werner, Wilfried Martens, Jean Godeaux, Jean-Pierre Grafé

Deux manifestations sont organisées dans le cadre du 150^e anniversaire du Traité de Londres de 1839.

D'une part, les membres du Cercle, sous la conduite de l'archiviste Roger Petit, visitent le 3 juin l'exposition de documents organisée par les Archives de l'État d'Arlon, puis se rendent au Palais provincial pour y écouter la conférence de Christian Calmes, ministre plénipotentiaire honoraire: « *La Belgique et le Luxembourg, une communauté de destins de 1830 à nos jours* ». Il s'ensuit la présentation du livre de Marcel Watelet: « *Luxembourg en cartes et plans- Cartographie historique de l'espace luxembourgeois XV^e-XIX^e siècle* ».

D'autre part, le 10 juin, Jacques Willequet présente au hall d'exposition du Limpertsberg une conférence ayant pour sujet: « *Les étapes de la prise de conscience* ».



© Jean Guyaux

Wilfried Martens et Pierre Werner



3 juin 1989 – Inauguration de l'exposition aux Archives de l'État à Arlon et conférence de Christian Calmes



Conférence du 24 novembre 1990: André Thill, Jean Asselborn, Pierre Werner, Charles-Ferdinand Nothomb, Jean-Pol Poncelet

nationale luxembourgeoise ». Paul Margue commente ensuite l'exposition organisée par le Gouvernement luxembourgeois: « *De l'État à la Nation* ».

Le colloque annuel se tient à Bascharage le 18 novembre 1989. La commission économie, sous la direction d'Ernest Mühlen, émet diverses propositions quant à la coopération transfrontalière et au développement économique. La commission des affaires sociales, présidée par Robert Conrotte, donnent des pistes sur les thèmes de l'harmonisation des pensions d'invalidité, des transports transfrontaliers, du logement et de l'hébergement des personnes âgées, de la coassurance en matière de maladie-invalidité. La commission Environnement, présidée par René Steichen, entend deux exposés de Jean-Pierre Dichter et Josy Arens consacrés au développement des zones rurales. Elle recommande l'élaboration d'un concept de zone transfrontalière de développement rural.

André Thill y déclare « *Les associations comme le Cercle européen permettent d'évoquer des conflits qui se trouvent dans la société et de proposer, le cas échéant, des solutions qui ont le grand avantage d'être pragmatiques* »³.

1990

Le 12 mai 1990 dans les locaux de la clinique Saint-Joseph d'Arlon, la réflexion porte sur les soins de santé. André Thill y expose les « *Aspects du système luxembourgeois de la santé et la sécurité sociale* » tandis que le docteur Bruyninx évoque la problématique des prestations de soins, de l'infrastructure des hôpitaux, de la gériatrie et de l'intervention de l'État⁴. Une commission économique présidée par Ernest Mühlen et une commission sociale présidée par Robert Conrotte et André Thill produiront des conclusions très appréciées.

Lors de la session du 24 novembre 1990 qui se tient à Steinfort sur le thème de « *Quel avenir pour nos forêts?* », les participants entendent l'exposé de René Steichen sur la promotion de la forêt privée au Grand-Duché et de Jean-Pol Poncelet sur la politique des forêts en Belgique.

1991

La séance académique est programmée le 5 octobre. Elle se tient à l'hôtel de ville de Messancy. Après différentes allocutions et un hommage à Narcisse Kirsch, bourgmestre de Messancy, les participants écoutent trois exposés sur le thème « *Problèmes d'avenir de l'Europe* »:

- Wilfried Martens, premier ministre belge: « *Comment dessiner l'Europe: un futur fédéral* »;
- Jacques Santer, premier ministre luxembourgeois: « *Quelques réflexions sur le principe de subsidiarité* »;
- Jacques Planchard, gouverneur de la province: « *L'interpénétration des deux Luxembourg dans le cadre de l'Union Économique belgo-luxembourgeoise* ».

Cette année 1991 voit la parution du premier annuaire du Cercle européen. Après une préface du président Pierre Werner, les trois chapitres



À la table de présidence de la séance académique du 5 octobre 1991: Narcisse Kirsch, André Thill, Pierre Werner, Charles-Ferdinand Nothomb et René Putzeys; Jacques Santer met l'accent sur l'importance du Benelux

reprennent des textes relatifs aux sujets des premiers colloques ainsi que des rapports: « Économie et social », « Enseignement et culture » et « Environnement et agriculture ». Les conclusions sont présentées par Charles-Ferdinand Nothomb, vice-président.

1992

Le conseil d'administration se réunit à Pétange le 17 janvier pour préparer le colloque de printemps qui se tiendra à Pétange. C'est le 23 mai que les membres du Cercle se penchent sur le sujet « Environnement et aménagement du territoire dans la région frontalière ».

Après l'Assemblée générale annuelle, tenue à Arlon le 24 septembre, les participants se répartissent en commissions pour évoquer à nouveau la question de l'enseignement, déjà abordée en 1988. André Petitjean est en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, Raymond Biren de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que du milieu culturel et des rapports avec la population, Adelin Thomas de la formation professionnelle et Émile Jung de la jeunesse et des sports.

1993

La réunion annuelle, préparée par le conseil d'administration à Luxembourg le 12 juillet, aura lieu à Messancy. L'assemblée générale se tient à l'hôtel de ville le 30 octobre⁵. Les participants se rendent ensuite au Domaine du Clémarais pour un déjeuner de travail. Le thème abordé cette année est « Politique des déchets: quelle synergie pour les deux Luxembourg? ». Camille Dimmer, député de Dudelange et Joseph Chaplier, directeur du secteur Assainissement d'Idelux y interviennent.

Le conseil d'administration compte deux vice-présidents: Charles-Ferdinand Nothomb et Joseph Michel. D'autre part, Bernadette Marthoz-Geradin entre comme secrétaire adjointe.

1994

Le colloque annuel se tient à Arlon le 1er octobre, dans les locaux de la Fondation Universitaire Luxembourgeoise (FUL). Le thème choisi est: « Perspectives et réalités de l'enseignement supérieur dans les deux Luxembourg ». Différents orateurs se succèdent après une introduction de Pierre Werner. Le président y déclare notamment: « *Les principaux objectifs du Cercle étaient l'intégration européenne, de rendre les frontières moins étanches et de permettre la coopération régionale. Ce Cercle est un lieu d'échanges où se discutent idées et projets* ».

Les sujets développés sont:

- « L'enseignement dans la province de Luxembourg » par Adelin Thomas;
- « L'enseignement supérieur au Grand-Duché de Luxembourg » par Ernest Weis;
- « Le passé historique commun des deux régions est en train de ranimer une flamme qui ne s'est jamais éteinte » par Pierre Kayser.

Les participants sont répartis en groupes de travail qui produiront de volumineux rapports.

Le groupe « Études paramédicales » était présidé par le Dr Schouben, le groupe « Commission pédagogique » par Georges Wirtgen et le groupe « Commission technique » par André Petitjean.

Des réformes sont en cours dans les deux pays. Les participants souhaitent que des groupes travaillant sur des sujets spécifiques puissent maintenir le contact après le colloque.

1995

Le conseil d'administration choisit de consacrer la réunion de fin d'année à la littérature des deux Luxembourg sous le titre « Développement de la création littéraire dans les deux Luxembourg depuis 1831 ». Les membres du Cercle se retrouvent à Mersch, en la maison Servais, le 2 décembre. Plusieurs exposés seront présentés: Jean Mergeai et Frank Wilhem sur la littérature en langue française, Jules Bestgen et Jules Christophory sur la littérature en langue luxembourgeoise, Germaine Goetzinger sur la littérature en langue allemande.

Le second annuaire du Cercle européen est publié cette année. Il reprend la synthèse des colloques de 1991, 1993 et 1994.

1996

L'assemblée générale se déroule à Arlon le 8 décembre dans les locaux de la FUL. Cette année, elle n'est pas suivie d'un colloque. En octobre, le conseil d'administration avait pris des contacts pour préparer le thème de l'archéologie ou de l'histoire.

Mais Marc Fischbach, ministre luxembourgeois de la Justice, propose d'évoquer la coopération judiciaire entre la Belgique et le Grand-Duché.

Une réunion préparatoire, en présence de juges et de procureurs, est organisée le 20 décembre.

Il convient aussi de préparer les 10 ans de l'association.

Une nouvelle publication reprend trois thèmes: « L'Avenir de l'Europe, la politique des déchets, les perspectives et réalités de l'enseignement supérieur dans les deux Luxembourg ».

Au sein du conseil d'administration, Marc Fischbach est le troisième vice-président et Bernadette Marthoz-Geradin devient secrétaire générale.

1997

Le colloque annuel se tient au Palais de Justice d'Arlon le 16 mars. « *Coopération judiciaire et policière entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Belgique* » se propose de d'élaborer une meilleure collaboration entre les parquets et les polices. Trois ateliers sont constitués: police, civil et pénal.

Le colloque débute par les exposés du ministre Marc Fischbach et de Cédric Visart de Bocarmé, chef de cabinet du ministre belge de la Justice, Stefaan De Clerck.

À l'issue de ce colloque très fructueux, les participants sont reçus au Palais provincial par le gouverneur Bernard Caprasse pour une réception académique à l'occasion des 10 ans du Cercle Werner. Le vice-président Charles-Ferdinand Nothomb déclare dans son allocution : *« L'idée était de discuter ensemble des perspectives européennes vues à partir de notre grande région, mais aussi de discuter dans ce cadre des perspectives et réalités frontalières entre le Grand-Duché et la Belgique. Cette discussion devait favoriser dans les différents secteurs étudiés, la rencontre des personnes responsables, favorisant ainsi la connaissance des problèmes dans les deux Luxembourg et permettant ensuite des liens plus intenses ou plus concrets entre les différents acteurs dans la vie quotidienne ».*

1998

Les membres de l'association se retrouvent au Centre culturel de Beckerich le 24 octobre pour l'assemblée générale suivie d'un colloque consacré à « L'espace rural des deux Luxembourg: un patrimoine à gérer ». Cette journée avait été préparée au cours d'une réunion de conseil d'administration tenue le 13 juin.

1999

En janvier, le Cercle européen édite sa troisième brochure consacrée à la littérature des deux Luxembourg, la coopération judiciaire et policière belgo-luxembourgeoise et aux dix ans du Cercle.

2000 – 2001

Étant donné la grave maladie dont souffre Pierre Werner à partir de décembre 1999, l'activité du Cercle est en veilleuse. Aucun colloque n'est organisé.

2002

Le décès du président Pierre Werner, le 24 juin, va profondément perturber le Cercle. À l'initiative conjointe de Marc Fischbach et Charles-Ferdinand Nothomb, une réunion restreinte se déroule le 25 juillet

et dans le but de remanier le conseil d'administration.

L'association prend le nom de « Cercle Pierre Werner ». Charles-Ferdinand Nothomb en devient président et Marc Fischbach le vice-président. Le docteur Camille Lichtfus désire être déchargé de son mandat de trésorier. Il est remplacé par Serge Sandt.

Les administrateurs marquent le souhait de relancer les activités du Cercle.

2003

Une assemblée générale est convoquée le 27 septembre à Mersch (maison Servais). Elle est suivie d'un conseil d'administration tenu à Arlon dans les locaux de la FUL le 15 novembre.

Comme il n'y a plus eu de colloque depuis celui de Beckerich (1998), les administrateurs mandatent Xavier Bossu, Guy Modert et Isabelle Poncellet pour en organiser un nouveau en 2004. Un thème est proposé à la réunion du 22 décembre : « Les deux Luxembourg dans l'Europe de demain ».

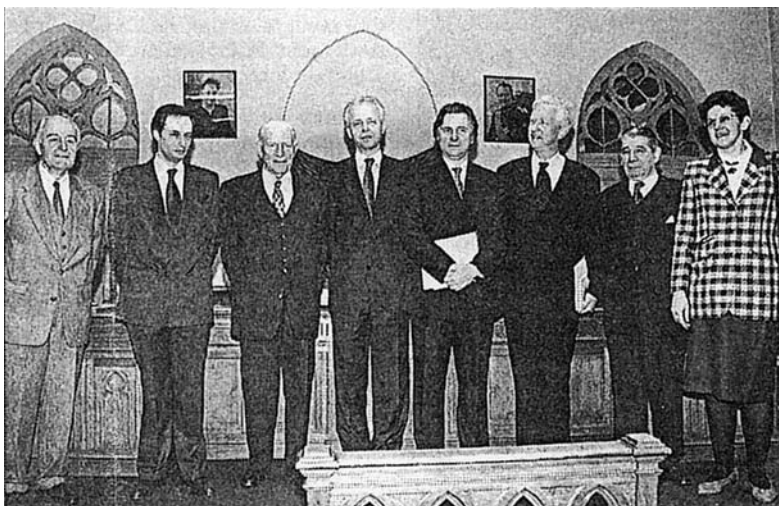
2004

L'assemblée générale est convoquée au Centre Robert Schuman d'Attert le 16 octobre. À cette occasion, elle est élargie à la communauté germanophone. Une centaine de participants sont présents.

Le sujet du colloque a été modifié. Il traitera de « Coopération Grand-Duché, province de Luxembourg et Communauté germanophone dans la Grande Région ». Quatre ateliers sont organisés : « enseignement supérieur » présidé par Marcel Oberweis, « transports » présidé par Romain Diderich, « logement » présidé par Frank Engel et « santé », dont le rapporteur est Annie Gaspard⁶.

2011

Une quinzaine de personnes se retrouvent au Centre Robert Schuman d'Attert en septembre 2011. Ces anciens membres du Cercle européen devenu « Cercle Pierre Werner » ont décidé de relancer les activités de l'association. De nouveaux



Conférence du 16 mars 1997 au Palais de Justice d'Arlon; de g. à dr.: Joseph Michel (ancien ministre et vice-président du Cercle), Cédric Visart de Bocarmé (chef de cabinet du ministre belge de la Justice), Pierre Werner (ministre d'État honoraire et président-fondateur du Cercle), Marc Fischbach (ministre luxembourgeois de la Justice), Bernard Caprasse (gouverneur de la Province de Luxembourg), Charles-Ferdinand Nothomb (sénateur et vice-président du Cercle), Jacques Planchard (ancien gouverneur) et Bernadette Marthoz-Geradin (secrétaire générale du Cercle)

membres se sont joints à ceux de la première heure. Charles-Ferdinand Nothomb, qui a pris l'initiative de cette réunion, déclare « *L'objectif de notre rencontre ici à Attert est de relancer et de réorienter les actions du Cercle Werner, cercle qui a été fondé avec Pierre Werner en 1978. Une première phase était axée sur les perspectives et réalités frontalières entre les deux Luxembourg mais aujourd'hui, nous devons reprendre l'héritage de Pierre Werner, fondateur de l'Union monétaire qui ne s'est pas réalisée correctement, d'où les troubles que nous connaissons à présent* »⁷.

À l'assemblée s'était jointe Elena Danescu, docteur en économie et chercheur au Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE).

Le ministre honoraire Marc Fischbach se montre optimiste: « *Après avoir interrompu ses activités pendant deux ans, nous nous rendons compte que le Cercle est toujours bien vivant. Nous recrutons même de nouveaux membres. Sur base de l'héritage de Pierre Werner, le Cercle changera de méthode de travail pour mieux se faire entendre des décideurs politiques* »⁸.

2012

Au cours de l'assemblée générale du 19 mai, les membres approuvent la modification de plusieurs articles des statuts.

2013

La présidence du conseil d'administration échoit à Frank Engel, député européen luxembourgeois.

2016

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue à Attert le 28 mai, le conseil d'administration est élargi. Le bureau comprend Frank Engel, président, Marc Fischbach et Charles-Ferdinand Nothomb, vice-présidents, Bernadette Marthoz-Geradin, secrétaire générale et Paul Jadot, trésorier.

Le conseil d'administration du 29 septembre prend acte de la démission de Frank Engel à la présidence. Claude Rolin, député européen, accepte de reprendre la présidence.

Cette nomination est confirmée par l'assemblée générale du 19 novembre. Le secrétariat général est alors repris par Henri Werner et la trésorerie par Bernadette Marthoz-Geradin.

Le président souhaite: « *À partir des deux Luxembourg, creuset de la construction européenne, définir une construction humaine transfrontalière. L'histoire doit devenir un outil de construction pour l'avenir. Il faut créer une dynamique pertinente mais féconde et, avant tout: voir, écouter et parler* ». Il propose comme objectifs:

- 1) Histoire de nos régions
- 2) Grande Région et territoire: construire une réflexion plus prospective
- 3) Le passé doit rebondir vers l'avenir européen.

Afin d'organiser le 30^e anniversaire du Cercle en fin 2017, deux groupes de travail sont constitués.

2017

Lors de sa réunion du 2 décembre 2017, le conseil d'administration désigne Daniel Hussin président de l'association et confie le secrétariat général à Elena Danescu. Il est par ailleurs décidé que la commémoration du 30^e anniversaire de l'association se fera en deux temps, une fois à Luxembourg et une fois à Arlon.

2018

La conférence de Luxembourg a lieu le 22 mars 2018 dans l'auditoire de la Banque Internationale à Luxembourg. Pierre Gramegna, Ministre des Finances du Grand-Duché de Luxembourg traite du sujet « *La place financière de Luxembourg, moteur de la Grande Région* ». Près de 150 personnes assistent à la conférence parmi lesquelles de nombreux représentants du corps diplomatique, des députés européens, le président de la Cour des Comptes européenne, le gouverneur de la Province de Luxembourg, le président du Conseil d'État, le président du CSV, le président du comité de direction de la BIL ainsi que des membres du Cercle et de la famille Werner.

Le colloque d'Arlon a lieu le 10 novembre 2018 au domaine du Château du Bois d'Arlon. Il a pour sujet: « *La vie sociale en Grande Région et en Europe* ». Parmi les orateurs figurent Vincent Magnus, bourgmestre de la ville d'Arlon, Claude Rolin, député européen et membre du groupe PPE, Gilles Roth, député-maire de Mamer, Jean-Paul Dondelinger, bourgmestre élu d'Aubange et François Biltgen, juge à la Cour Européenne de justice. René Collin, ministre à la Grande Région au sein du gouvernement wallon, tire les conclusions.

Il est envisagé d'organiser en mars 2019, en collaboration avec l'Institut Pierre Werner, une conférence bilingue allemand-français ayant pour thème: « *Les migrations* ».

1. Les sources principales de ce travail sont : Archives Pierre Werner PW030 *Cercle Européen – Les deux Luxembourg (1985-1998)* en dépôt chez Henri Werner, et Archives Charles-Ferdinand Nothomb, *Le Cercle Werner (1987-2005)*, cartons 1 à 3, en dépôt aux Archives de l'État à Saint-Hubert. Nous tenons à remercier bien cordialement Henri Werner, Charles-Ferdinand Nothomb et l'archiviste Philippe Annaert pour leur aimable collaboration.

2. L'Avenir du Luxembourg 28/12/2013

3. Luxemburger Wort janvier 1990

4. Le Soir, 12 mai 1990

5. Luxemburger Wort 4/11/1993

6. Luxemburger Wort 26/11/2004

7. L'Avenir du Luxembourg 3/9/2011

8. L'Avenir du Luxembourg 3/9/2011



Message de Corinne Cahen,
Ministre à la Grande Région



Conférence du 22 mars 2018

dans l'auditoire de la
Banque Internationale à Luxembourg



Conférence de Pierre Gramegna, Ministre des Finances :
« La place financière de Luxembourg, moteur de la Grande Région »



Après la conférence, de gauche à droite : Charles-Ferdinand Nothomb,
Henri Werner, Bernadette Marthoz-Geradin, Paul Jadot, Erna Hennicot-Schoepges,
Daniel Hussin, Christian Moïs, Elena Danescu, Romain Lutgen

ISBN 978-99959-0-431-9



Illustrations et mise en page: Henri Werner
© 2018 Cercle Européen Pierre Werner asbl

Tous droits réservés